

# LE COURRIER DES VERNOIS

22

## Ça bouge à Verny !

L'automne et le début de l'hiver à Verny ont comme habituellement été riches en événements et manifestations en tous genres. Voici les principaux, en images et en résumé :

### Fête du village Les 29 et 30 septembre

Comme tous les ans, à l'occasion du week-end de la Saint Michel, la fête foraine qui bat déjà son plein est inaugurée par Mme La Maire et les invités du Conseil Municipal. S'ensuit un échange autour d'un verre puis, pour la 3<sup>ème</sup> année maintenant, un concert à l'église organisé par le CCAS (centre communal d'action sociale) : le quatuor Chiokerly transporte l'auditoire à travers l'Europe centrale (Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Russie) dans un répertoire folklorique. Le dimanche se déroule la brocante, organisée comme habituellement par l'amicale des Sapeurs Pompiers de Verny, avec un succès grandissant et mérité. Nouveauté cette année : un baptême en hélicoptère est proposé pour un survol de notre village.



### Théâtre Le 6 octobre

Un peu de New-York au Centre Faber dans ces «Adultères», comédie satirique de Woody Allen interprétée par la troupe d'amateurs La Chimère. Chacun peut savourer les états d'âme et coups d'éclats de ces bourgeois new-yorkais, superbement interprétés par neuf comédiens. Au programme : du rythme, des dialogues acérés, des situations autant cocasses qu'effrayantes, de l'humour au vitriol ...



### Manifestation Le 10 novembre

Il s'agit d'une cérémonie de remise du prix Roger Schandalow, résistant de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, organisée par l'association La Chaîne de la Mémoire de Pournoy-la-Chétive, présidée par Francis Petitdemange, en partenariat avec la Mairie de Verny. Une conférence est présentée par Cédric Neveu sur le thème «les résistants de Vaucouleurs face à la répression nazie».



### Repas dansant beaujolais Le 17 novembre

Il est traditionnellement organisé par le Football Club Verny-Louvigny et le Football Club Vétérans Vernois, avec la participation de l'association Les 2 fées : buffet campagnard et crudités, de quoi accompagner le nouveau beaujolais, de la bonne musique pour danser, les animations remarquées des membres des 2 fées et une ambiance conviviale !



### Thé dansant Le 18 novembre

Organisé par l'association Verny Loisirs, il attire plus d'une centaine de personnes, beaucoup de nouveaux venus cette année. Il faut dire que l'orchestre sait contenter et fidéliser les amateurs du genre, notamment les danseurs d'âges très divers. Les pâtisseries confectionnées par les membres de Verny Loisirs achèvent de convaincre de passer un après-midi agréable.

### Spectacle chorale pop-rock Crescendo Le 24 novembre

Événement musical ce soir là au centre Faber, quasiment rempli pour voir se produire les bénévoles de l'association Crescendo de Jœuf, à l'initiative de la commune de Verny. Après plus de deux heures de spectacle, les 300 spectateurs en redemandent ! Le spectacle Vertiges de l'Amour, c'est une vingtaine de chansons reprises par 50 choristes accompagnés par sept musiciens sur scène et des chanteurs solistes, amateurs également. Son fil conducteur est une histoire jouée par des acteurs de l'atelier théâtre du centre d'activités et de loisirs de Metz Plantières. Les secouristes de l'antenne vernoise de l'ADPC 57 assurent quant à eux avec succès buvette et gâteaux à l'entracte.



### Repas seniors Le 8 décembre

Comme tous les ans, le Conseil municipal et le CCAS invitent les vernois de 66 ans et plus au repas de Noël au centre Faber. Une centaine de personnes répondent présents cette année. Le traiteur Jacques Chamagne de Cuvry est aux cuisines, l'orchestre Pôle Position et sa chanteuse sur la scène, et «Kiki» fait mouche à chacune de ses apparitions. Cette Lorraine enchaîne les histoires, pousse la chansonnette, aime se déguiser et faire participer son auditoire. Les deux «plus anciens» de l'assemblée, Marie-Louise Nicolas et Georges Descombas, sont mis à l'honneur par Mme La Maire, ainsi que les deux «plus jeunes» Eliane Leblanc et Georges Oberlé. Les plus chanceux gagnent les lots offerts par des commerçants de Verny.

### Téléthon Les 8 et 9 décembre

Sous l'égide du Comité de fêtes de Verny, l'édition 2012 se déroule pour la première fois dans le parc du château, et mobilise des bénévoles et des participants particulièrement nombreux. Dès samedi soir, les Archers du vernois démarrent leurs tirs au gymnase de l'EREA. Avec 43 archers groupés par équipes de quatre, ils tirent toute la nuit jusqu'à 9h30 le dimanche. Dimanche à 10h, départ de la marche, course à pied ou VTT. Les Amis de la vespa sont également venus de Metz. En fin de matinée, le traditionnel lâcher de ballons a lieu dans la cour du château, puis chacun peut profiter des pâtisseries, boissons et autre vin chaud bienvenus. Total de la collecte 2012 : plus de 1200 €.



### Spectacle école Le 10 décembre

Comme tous les ans, la municipalité de Verny offre aux enfants scolarisés un spectacle de Noël au centre Faber. Cette année, ce sont Dr Nino et Mister Marcel qui enchantent les quelque 220 enfants du groupe scolaire et les adultes les accompagnant. Regroupés dans la salle de sport, ils se mettent avec les acteurs à la recherche du Père Noël qui a disparu. Avec bonne humeur et entrain, tous les continents sont visités autour d'instruments de musique et d'animaux fabriqués par les acteurs. Rassurez-vous, le Père Noël est retrouvé à la fin du spectacle et distribue des friandises à tous les enfants.



Bravo et merci à tous les organisateurs et participants bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour contribuer à faire de Verny une commune dynamique où les occasions de rencontre ne manquent pas.



ÉDITO

Quelques jours encore et la fin de 2012 laissera la place à une nouvelle année que je vous souhaite belle et bonne !

Belle pour la Vie qu'elle nous donne, bonne pour tous les plaisirs, les bonheurs, les joies qu'elle nous offrira. Je le souhaite très sincèrement.

Je voudrais aussi, avec mon équipe municipale et le personnel communal, vous remercier toutes et tous pour ce lien indéfinissable qui unit un territoire, pour cette relation de confiance indispensable qui donne aux élus qui vous représentent le sentiment d'être utiles aux autres.

Dans une commune, chacun apporte sa pierre et ce « Courrier des Vernois » démontre à nouveau combien la vie est dense à Verny, que ce soit dans le domaine économique, associatif, culturel, scolaire, environnemental ou encore en matière de travaux.

Merci à toutes et tous.

Belle et bonne année 2013 !

Votre maire :  
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine  
Conseillère Régionale de Lorraine



Responsable de la publication :  
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINÉ  
Articles et photos : les conseillers municipaux  
Mairie de Verny – 6 rue de la Mairie – 57420 Verny  
Tél : 03 87 52 70 40  
Fax 03 87 52 42 10  
mairie.verny@wanadoo.fr  
http://www.verny.fr

# ENVIRONNEMENT ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE



Remise du chèque par le Lions Club

## Verger communal

Le 25 novembre, selon l'adage « à la Sainte Catherine tout arbre prend racine », le verger communal a vu le jour grâce à un partenariat entre notre commune et le Lions Club de Verny-Val-de-Seille. Dans le cadre d'une action internationale visant à lutter contre la déforestation, la présidente, Madame Laveine, a remis un chèque de 3 000 € à la commune grâce au bénéfice de leur loto 2011.

C'est ainsi que les membres du Lions Club, avec la participation d'élus municipaux, d'enseignants, d'élèves de l'école de Verny et de parents, ont planté une trentaine d'arbres fruitiers sur une bande de quinze mètres, entre le lotissement Orceval et la future zone d'activités « le Fort » : mirabelliers, quetschiers, pruniers, pommiers, cerisiers, poiriers, pêchers, néflier, cognassier, reine claudes. A l'origine, la commune souhaitait

offrir un écran végétal aux habitants d'Orceval dont l'environnement venait d'être fortement modifié par l'implantation du supermarché.

Dans un second temps, des haies arbustives décoratives mais aussi gustatives comme les groseillers, cassis et autres petits fruits seront plantées de chaque côté de ce verger. Il restera à attendre deux petites années avant d'en récolter les premiers fruits. La récolte sera organisée par les services municipaux à des dates précises avec le concours des élèves, des habitants et des associations. L'association « Les Croqueurs de pommes » nous a assurés de son soutien et de sa participation aux opérations de greffage et d'entretien.



## Composteur communal

A l'entrée du parc du château, un composteur de 3m x 3m et 100 % écolo a été réalisé avec l'aide d'un stagiaire présent pendant une semaine en octobre. Sébastien, de Pommérieux et en formation au lycée agricole de Courcelles-Chaussy, a pris le sujet à cœur. La garniture est un feuilleté de feuilles, verdure, foin et fumier de cheval. Résultat en 2013 ...

## Nos 2 fleurs

Dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris, Verny a cette année à nouveau conservé ses « 2 fleurs » pour 3 ans. Ce prix est décerné par le Comité Régional du Tourisme de Lorraine. Merci à ceux qui ont œuvré en ce sens.

## Histoires de trottoirs

La commune rappelle aux vernois habitant une maison individuelle que chacun doit veiller à ce que le morceau de trottoir jouxtant son terrain reste praticable par tous. Sont à ce titre indésirables : les voitures ou autre véhicule, les feuilles, les branches provenant de haies non taillées, les mauvaises herbes, la neige, les crottes de chien, les débris, les poubelles (sauf aux jours et heures prévus à cet effet). Il en va de la propreté de notre village, et même de la sécurité des petits comme des grands qui ne demandent qu'à se déplacer sans difficulté. Si chacun fait quelques efforts, c'est le bien-être collectif qui gagne ...



Photos de Sébastien Pocy



# Travaux

## Jardin du souvenir

Un jardin du souvenir a été créé dans le cimetière de Verny. Il s'agit d'un lieu collectif de dispersion des cendres. Les familles achèteront auprès des services municipaux la plaque à faire graver au nom du défunt. Toute dispersion implique une demande d'autorisation auprès du maire.



## Collège

La construction bat son plein, l'ouverture reste prévue pour la rentrée 2014. Le chemin d'accès, de la fin du trottoir jusqu'au collège, est à la charge de la commune. Il sera mixte (vélos et piétons) et un éclairage sera prévu. Deux demandes de subvention se feront au Conseil Général, l'une par le biais du PACTE (subvention triennale du CG), l'autre par celui des amendes de police (30% de la somme hors taxe).



Les fondations du collège fin septembre 2012



## Logements communaux

Les deux logements communaux situés près de l'école vont être rénovés. Au vu du diagnostic énergétique réalisé par la commune l'année dernière, il y avait urgence. La rénovation concernera l'isolation du toit et de la dalle, les portes et les fenêtres, ainsi que le passage au gaz. Travaux estimés à 63 000 € ; subventions à 37 600 € (12 600 € État + 25 000 € Région).

## Centre Faber

Des travaux vont avoir lieu au centre Faber pour répondre aux normes relatives à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (toilettes, escalier en granit). S'ajouteront la rénovation complète de la salle du bar, avec pose de placards, ainsi que des travaux de remise aux normes en matière de sécurité (électricité, alarme technique...). La porte d'entrée sera également remplacée.

## Carrefour Chenevières - Moulin

Il sera interdit de stationner rue des Chenevières, face au carrefour, pour mieux favoriser la sortie des véhicules de la rue du Moulin. Un nouveau parking sera créé prochainement de part et d'autre du terre-plein central pour neuf places, dont une réservée aux handicapés.

## Grange

Les travaux de démolition de la vieille grange située entre l'église et le centre Faber sont à présent terminés. Le mur mitoyen de la maison des associations a été conjointement consolidé et sécurisé. Ainsi, cet espace est prêt pour accueillir la construction de la halle envisagée au moment de la préemption. Sa programmation reste à décider.

## Les Bagrasses

Le lotissement des Bagrasses a bien changé de physionomie : la voirie et les parkings sont terminés, les plantations d'arbres et autres végétaux sont en cours. La réception des travaux par le lotisseur aura lieu fin janvier, puis la rétrocession à la commune sera programmée.



# La vie économique à Verny

## L'entrée nord et son évolution

L'entrée nord de notre commune se structure et complète ses activités. En 2012, le supermarché Carrefour Contact et la gendarmerie sont venus s'implanter en entrée nord, à proximité de la caserne des pompiers, dans la zone dite « le Fort ». En face, le lotissement les Bagrasses poursuit ses constructions. Ses voiries sont achevées, ainsi que les plantations d'arbres et autres espaces verts. Afin de donner un écran végétal aux habitants d'Orceval, un verger communal a été récemment planté (cf. article).

C'est à côté que va venir s'intercaler une petite zone d'activités. Le permis d'aménager du futur lotissement communal d'activités commerciales et artisanales est déposé : cinq à dix commerces, artisans ou services pourront s'implanter, selon la surface nécessaire à leur activité, sur cette zone de 14000m<sup>2</sup>. Ces nouvelles implantations offriront des emplois et viendront enrichir et varier l'offre.



## Les emplois à Verny

**Services publics : 129 dont 65 à l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)**  
**Services médicaux et paramédicaux : 37 dont 11 à la pharmacie**  
**Commerces : 35 dont 12 à Carrefour Contact**  
**Artisans, entreprises et autres : 79 dont 25 au Relais Vernois et 12 à Ambulance M-F**

Ces chiffres récapitulent les emplois existant actuellement sur la commune : les salariés du commerce, des services publics, les professions libérales, les artisans, les entreprises, etc..., représentant au total 280 emplois.

Ils seront complétés dans les années à venir par les emplois du collège en cours de construction et ceux qui seront générés par la future zone d'activités.

## Relais Vernois

A Verny, qui ne connaît pas le Relais Vernois, ses véhicules et sa vitrine au centre du village ? Et si l'entreprise a gagné sa notoriété de traiteur incontournable en Lorraine, bien au-delà de la commune, ce n'est pas le fruit du hasard.

Le Relais Vernois est avant tout une aventure familiale : au départ un restaurant, tenu par Sabine Bouhelier de fin 1989 à 2001 avec un effectif de quatre personnes. Dominique Bouhelier exploite à cette période l'ancien magasin Shopi, de 1990 à 1998. L'activité traiteur se développe parallèlement et démarre véritablement à l'occasion du salon des comités d'entreprise qui se tient fin 1997 à Kinépolis. Le premier agrandissement des locaux du Relais Vernois a lieu en 1999. Après, le bouche à oreilles aidant, le développement de la structure sera constant avec un coup d'accélérateur significatif en terme de personnel de 2003 à 2006.

Aujourd'hui dirigée par Sabine et Dominique Bouhelier, la «petite entreprise familiale» affiche fièrement une flotte de 9 fourgons réfrigérés et un effectif de 25 salariés à temps plein, complété par des extras, intérimaires ou étudiants intervenant sur les prestations extérieures surtout les week-ends. Au moment des pics d'activité, en juin et en décembre, les effectifs totaux peuvent monter jusqu'à 60-70 personnes.

L'activité, en terme de chiffre d'affaires, se répartit entre :

- 55% restauration collective (écoles essentiellement et établissements pour personnes âgées), activité la plus régulière et la plus importante en volume puisque 1300 personnes sont concernées quotidiennement
- 45% traiteur (entreprises en grande majorité et collectivités locales ...),

avec des périodes «explosives» en fin d'année scolaire et civile (séminaires, cocktails, arbres de Noël ...)

Et le Relais Vernois accompagne aussi vos événements familiaux et même votre «en-cas» puisque vous pouvez y acheter votre plat particulier tous les jours à partir de 11h30.

L'année 2012 sera un bon cru pour la société. C'est ainsi que, beaucoup trop à l'étroit dans leurs locaux, les dirigeants ont décidé d'étendre leurs bureaux et leurs installations à la faveur du changement d'emplacement de Shopi, devenu Carrefour Contact. Ils n'en sont pas à leur coup d'essai mais à leur 5<sup>ème</sup> agrandissement ! Récemment aménagée, la surface du Relais Vernois a donc doublé, passant à 700 m<sup>2</sup>. De quoi satisfaire et encourager des dirigeants passionnés, un personnel fidèle et local, et des clients toujours plus nombreux.

[www.relais-vernois.com](http://www.relais-vernois.com)



François Bardin et Michaël Busse

## Trois locaux professionnels pour une offre de services élargie

La rénovation des anciennes dépendances du château a permis de créer et de louer trois espaces à des professionnels. Une kinésithérapeute (Isabelle Pilz-Poinsignon), une entreprise de travaux de couverture (BTB Toitures - Marc Bunoust) et une société de transport en ambulance (Ambulance M-F) se sont installées en 2012 dans ces locaux refaits entièrement à neuf.

Les travaux d'isolation, réfection des crépis, grilles, chauffage au gaz, menuiseries, sanitaires, kitchenettes, parking, etc. représentent un investissement d'environ 380 000€. La subvention régionale de 78 000€ et les loyers des trois locataires couvrent cette dépense. Cette opération a permis à la commune de restaurer son patrimoine immobilier tout en créant 17 emplois supplémentaires et en diversifiant l'offre de services aux vernois.



Isabelle Pilz-Poinsignon

## Nouvelles activités économiques

### Toiture messine

Installée rue de Metz depuis quelques mois, la société Toiture Messine intervient dans la région pour tous travaux de charpente, couverture, zinguerie mais aussi pour la pose de fenêtres de toit et l'installation de panneaux photovoltaïques. Répondant aux appels d'offre, cette entreprise de six salariés vise plutôt les clients professionnels ou les collectivités mais peut aussi répondre aux attentes des particuliers.

Notons que le responsable, Monsieur Di Genni, habite à Sillegny et que c'est l'une des raisons qui lui a fait choisir de s'installer à Verny après plusieurs années d'activité à Olgy.

**Toiture messine : 03 87 38 03 24**

### Codeges Plus

Une nouvelle activité économique à Verny, c'est toujours une bonne nouvelle. Pierre Méchin, habitant vernois, s'est lancé en mai 2012 en créant son entreprise - Codeges Plus - de conseil aux entreprises.

Son activité principale s'adresse aux artisans, commerçants, très petites entreprises et professions libérales qu'il accompagne dans leur développement et leur gestion. Après un diagnostic se basant aussi bien sur des éléments comptables que sur le bilan professionnel et personnel du chef d'entreprise, il établit un plan prévisionnel et peut proposer l'installation d'un logiciel dont il assure le paramétrage, la formation et le suivi. Les professionnels concernés, souvent débordés et isolés dans leur activité, y trouvent un outil de pilotage simple qui leur indique au quotidien si l'entreprise gagne ou perd de l'argent et par conséquent les aide à faire des choix judicieux.

Mais Pierre Méchin se voit aussi comme un «interprète» de leurs divers interlocuteurs, pour décoder les langages comptable, juridique, fiscal, social... Il est partenaire de Rivalis qui regroupe 200 conseillers et accompagne plus de 6000 patrons de TPE.

L'autre volant de son offre de service concerne les petites et moyennes entreprises

qu'il conseille dans leur stratégie et leur développement. Car quand la croissance de l'activité est au rendez-vous, le dirigeant n'a bien souvent plus le temps ni les moyens de la gérer. Par exemple : organiser le développement en réseau de franchise, optimiser dans la perspective d'une transmission ; évaluer une société dans le cadre d'un rachat ; conseiller un chef d'entreprise sur son management, les règles du travail, les procédures, améliorer son organisation et sa productivité ; aider à la création ...

Si besoin, Pierre Méchin met en relation le professionnel avec des experts des questions juridiques, comptables, ressources humaines, communication, marketing ... En tant que «médecin généraliste des petites entreprises», il sait soigner mais aussi orienter si nécessaire vers les spécialistes.

**Pierre Méchin**

**06 31 18 32 07**

**codeges.plus@hotmail.fr**



### Courtier en travaux

Thierry Delage, courtier en travaux (tous types de travaux) recherche pour le compte de particuliers ou personnes morales, les entreprises ou artisans les mieux adaptés à leurs souhaits (qualité, prix, délais). L'entreprise retenue rémunère le courtier, aucun frais n'est donc imputable au demandeur. Le courtier est l'intermédiaire entre l'entreprise et le maître d'ouvrage, une sorte de technico-commercial externe.

**Thierry Delage : 03 87 52 40 87**

**ou 06 62 35 52 72**

### Anciens locaux Shopi

Les projets et aménagements des locaux laissés vacants par le déménagement de l'ancien magasin Shopi se précisent : un cabinet de kinésithérapie a ouvert début décembre et une auto-école Cerest vient de s'installer également.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Conseil du 4 octobre 2012

### Principales décisions :

- Tarifs d'entrée du spectacle Crescendo
- Attribution de marché : balayage des voiries à MALENA, curage des avaloirs à SORELIFE
- Maîtrise d'œuvre de la rénovation du centre socioculturel Faber confiée à OMNITECH
- Vente de terrain section 01, parcelle 28
- Convention d'utilisation du stade de foot par la gendarmerie
- Avis favorable pour la boucle de promenade proposée par la CCV (dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade)
- Modification des statuts de la CCV pour lui permettre d'assurer les travaux d'optimisation de la déchetterie communautaire et de créer une liaison douce entre Verny et Peltre via le Bois de l'Hôpital
- Ouverture supplémentaire des services de la Mairie : le vendredi de 14h à 18h et le mercredi jusqu'à 19h, pour une période d'essai de 6 mois

Compte-rendus complets à consulter sur le site de la Mairie : [www.verny.fr](http://www.verny.fr)

## Conseil du 26 novembre 2012

### Principales décisions :

- Fusion des communautés de communes : avis défavorable sur le périmètre proposé, acceptation de la date de fusion (1<sup>er</sup>/01/2014), de la dénomination « Communauté de Communes du Sud Messin » et du siège - 11 cour du Château à Verny, choix du nombre de délégués selon la méthode de la représentation proportionnelle à plus forte moyenne
- Convention de mise à disposition du grenier de la maison des associations à l'association Les 2 Fées et autorisation de travaux
- Demande de subvention Pacte 57 pour des travaux de voirie
- Règlement de l'espace cinéraire dans le cimetière de Verny
- Avenant au contrat enfance et jeunesse

## VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION

Traditionnellement, il revient au 1<sup>er</sup> adjoint de présenter au nom du conseil municipal ses vœux au maire qui, à son tour, présente les siens à la population. Pour la quatrième année consécutive, cette cérémonie des vœux est ouverte à toute la population vernoise. Cet événement important pour les communes et les habitants est l'occasion de considérer l'année qui vient de s'écouler et d'envisager l'année à venir. Belle occasion aussi de se rencontrer autour d'un verre et de commencer l'année en toute convivialité.

Madame la Maire et son conseil municipal vous donnent donc rendez-vous le :

**Vendredi 18 janvier à 18h  
dans la maison du Parc du Château**

**Animation musicale assurée par les professeurs de l'école de musique de Verny**



Photos de Sébastien Pocy

## FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

La réforme des collectivités territoriales contraint les communautés de communes à fusionner et à se déterminer sur de nouveaux périmètres.

Dans notre Sud Messin, les conseils communautaires des quatre communautés de communes, à savoir celle du Vernois, de l'Aéroport, de Rémyilly et du Val St Pierre s'étaient prononcés en faveur de la création d'une communauté de communes unique et cohérente dans le sud messin. Cependant, l'arrêté pris le 27 août dernier par le Préfet de Moselle n'intègre pas la Communauté de Communes du Val St Pierre dans ce nouveau périmètre mais lui impose de rejoindre l'agglomération de Metz Métropole.

Après le vote positif de la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) du 23 décembre 2011, la promesse faite par le Préfet de l'époque qui voulait revoir la situation du Val St Pierre ayant fait un recours n'a pas été tenue. Les conseils municipaux ont donc été appelés à délibérer sur le nouveau périmètre proposé par le préfet : le Vernois, l'Aéroport et Rémyilly, soit 35 communes représentant 15429 habitants. Sur ces 35 communes, 21 communes repré-

sentant 9203 habitants ont voté contre ce périmètre.

C'est le cas du conseil municipal de Verny qui, fidèle à sa délibération du 8 septembre 2011, a voté contre ce périmètre. Le conseil a affirmé sa solidarité avec le Val St Pierre, soutenu l'hypothèse d'une communauté de communes forte dans le sud messin et a souhaité le respect du libre choix des communes. Avec ce vote, le sud messin démontre ainsi sa solidarité et sa volonté de construire une communauté de communes cohérente qui apporterait beaucoup au territoire considéré et pourrait vraisemblablement, à terme, permettre de développer d'autres compétences en matière notamment de services à la population.

Rappelons la loi : si plus de 50 % des communes composant les 3 communautés de communes et représentant plus de la moitié des habitants n'adoptent pas le périmètre proposé, le Préfet devra en tenir compte et pourrait, selon le cas, convoquer à nouveau la CDCI.

Gageons que le Préfet entende notre voix et permette de nous rassembler et de travailler de concert sur un territoire pertinent.

# ÉTAT CIVIL

## Naissances :

Lucie Jrad-Hector née le 5 octobre  
Morgan Magna-Jouaville né le 9 novembre  
Cléa Arnould-Lemaire née le 5 décembre  
Chloé Ruzzon-Alexandre née le 7 décembre

## Nos peines :

Jean-Claude Printz décédé le 3 octobre

Charlotte Billon née Ostermann nous a quittés le 8 décembre.

Engagée dans la vie associative, elle a été présidente du club des anciens de Verny et s'était beaucoup investie dans la vie du village. Nous garderons d'elle le souvenir d'une femme engagée et joyeuse.

## ON EN CAUSE

### Inscription listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales, pour les nouveaux arrivants ou en cas de changement d'adresse, devront être effectuées en mairie de Verny avant le 31/12/2012. **Une permanence aura lieu lundi 31 décembre de 9h à 12h et de 13h à 16h.** Se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour les jeunes domiciliés chez leurs parents : un justificatif de domicile des parents, une attestation de logement signée des parents et la photocopie de la pièce d'identité des parents. Les demandes devront être déposées par les intéressés eux-mêmes.

### Pour les amateurs de Qi Gong

L'ASFV (Association Sportive Féminine de Verny) a lancé en octobre une nouvelle activité : le Qi Gong. C'est une «gymnastique» d'origine chinoise qui se pratique lentement et en douceur. Cette méthode permet de se concentrer sur son corps et ses sensations dans le mouvement.

Ouverts à toutes et à tous, les cours ont lieu le mardi soir de 19h à 20h 15 à l'école primaire ou le jeudi matin de 10h à 11h 15 au centre Faber. Une vingtaine de personnes au total y participent déjà. Les inscriptions peuvent se faire en cours d'année et une séance d'essai est possible.

**Renseignements sur place ou auprès de Jean-Philippe Lemaire (06 89 11 50 06).**



### Nouvelle association «Vies à Vies»

Une nouvelle association est née à Verny : Vies à Vies est un café culturel franco-allemand créé par des professeurs mosellans soucieux d'entretenir l'amitié entre les deux pays. Son but est de favoriser, promouvoir et développer sur la Lorraine les échanges culturels franco-allemands grâce à des événements ponctuels donnant lieu à des lectures d'œuvres par leurs auteurs, à des expositions, à des concerts et à des soirées-débats thématiques.

L'association sera inaugurée le **14 janvier 2013** à 19h, au Salon De Guise - Hôtel de Ville Metz, par une conférence donnée par le journaliste allemand Ingo Espenschied sur le thème du 50<sup>ème</sup> anniversaire du traité de l'Elysée.

**Elise Méchin - présidente**  
06 76 44 13 09  
[vies.a.vies@hotmail.fr](mailto:vies.a.vies@hotmail.fr)



### Football club

Le football club de Verny-Louvigny compte 206 licenciés au total, dont 50 dans la tranche 6-15 ans et 46 chez les 15-19 ans. Le club recherche des bénévoles pour être dirigeants, éducateurs ou accompagnateurs d'équipe, en vue de renforcer l'école de foot de Verny. Il recherche également des jeunes s'intéressant à l'arbitrage et souhaite créer une équipe féminine.

**Contactez Paul Ledure au 06 81 11 66 55.**

### Ça glisse ...

La mairie recommande de ne pas emprunter la rue de la fontaine, à la sortie de Verny en direction de Pournoy-la-Grasse, en période d'intempéries et notamment de glisse. Il existe d'autres itinéraires possibles. Il en est de même pour la rue des Chenevières, le passage par la Plénière étant préférable lorsque les conditions de circulation sont particulièrement dangereuses.

## AGENDA

**Vendredi 21 décembre à 20h 30 au centre Faber :** *Ça r'part en live* par la troupe TGV Est, organisé par le Comité des fêtes

### Mairie :

**Lundi 24 décembre :** fermeture exceptionnelle

**Lundi 31 décembre :** ouverture de 9h à 12h, et de 13h à 16h (permanence pour l'inscription sur les listes électorales)  
**Samedis 5 janvier, 2 février et 2 mars 2013** de 10h à 12h : permanences des élus

**Vendredi 18 janvier à 18h à la maison du parc du château :** vœux à la population

**Samedi 2 février à 20h 30 au centre Faber :** *février des Théâtres Lysistrata* par la Cie Incognito

**Dimanche 3 février à 15h au centre Faber :** *Février des Théâtres - Vive Bouchon* par la Cie les Uns les Unes

**Samedi 9 février à partir de 14h 30 au centre Faber :** carnaval loto APE

**Dimanche 10 février à 15h au centre Faber :** *Février des Théâtres Bon anniversaire quand même* par Les Entracteurs

**Les 25, 26 et 27 février de 9h à 16h au centre Faber :** animations sport loisirs Judo Club Verny

**Dimanche 3 mars à partir de 14h 30 au centre Faber :** danses country The Texas Tennessee

**Dimanche 10 mars à partir de 14h 30 au centre Faber :** thé dansant Verny Loisirs

**Les 16, 17 et 18 mars au centre Faber :** bourse aux vêtements printemps-été

**Samedi 23 mars à partir de 19h 30 :** repas dansant Lion's Club

Accueil des nouveaux habitants et du lauréat du prix régional l'alérion d'or, remise des prix maisons fleuries et maisons illuminées : date à définir.